ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

EXTRAIT DE PÉTITION
(Article 64 du Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 30 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes de la circonscription de Rivière-du-Loup

Les faits invoqués sont les suivants :

ATTENDU QUE le premier plan de cinq ans pour moderniser les 73 000 logements HLM (habitations à loyer modique) du Québec se termine en 2012 et qu'il aura permis de réaliser pour 1,2 milliard $ de travaux majeurs;

ATTENDU QUE le gouvernement affirmait, en décembre 2007, qu'il était nécessaire d'investir 4,2 milliards $ sur 15 ans pour préserver ce précieux patrimoine collectif qui a une moyenne d'âge de 32 ans et qui souffre d'un grave déficit d'entretien;

ATTENDU QU'en vertu de l'entente fédérale-provinciale sur le logement public, la SCHL doit assumer 55 % des coûts de ce programme conjoint mais qu'il est urgent d'agir puisque 31 % de ces conventions de financement se termineront d'ici 2021;

ATTENDU QUE les 73 000 ménages à faible revenu habitant ces immeubles espèrent que le gouvernement poursuivra son engagement pour améliorer leurs conditions de vie;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons à l'Assemblée nationale d'exiger du gouvernement du Québec l'annonce d'un nouveau plan de rénovation de son parc HLM, à raison de 280 millions $ par année, pour une période de cinq ans, soit de 2013 à 2017.

Je certifie que cet extrait est conforme a l'original de la pétition.

Jean D'Amour, Rivière-du-Loup

2012-06-01